



**À l'occasion de la 13^e édition
de l'Opération *Tendre la main*
de l'AFEAS**



Notes pour l'allocution de Madame Kathleen Weil
Ministre de la Justice, lors du petit-déjeuner-dialogue

Québec, le 27 novembre 2009
(L'allocution prononcée fait foi)

Monsieur Yvon Vallières, président de l'Assemblée nationale,
Madame Denise Thibault, présidente de l'AFEAS,
Chers collègues de l'Assemblée nationale,
Distingués invités,

Un grand merci au président de l'Assemblée nationale et à la présidente de l'AFEAS de nous réunir ici, aujourd'hui, à l'occasion de l'Opération *Tendre la main*.

La violence est en effet un problème suffisamment grave pour qu'il vaille la peine de le rappeler régulièrement à l'attention des élus. Comme le suggère si bien le thème de cette année, *la violence, ça nous regarde*.

Réalisée à travers le Québec pour la 13^e année consécutive, cette opération de sensibilisation témoigne de la constance de l'AFEAS dans sa lutte contre la violence faite aux femmes, mais aussi celle faite aux jeunes et aux aînés.

Du fait de la nature criminelle des actes commis, le ministère de la Justice est étroitement concerné par le problème de la violence sous toutes ses formes. L'action du Ministère porte autant sur la prévention que sur la judiciarisation de la violence.

Ainsi vient d'être lancée la 6^e phase de la campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale, campagne menée conjointement par le ministère de la Justice et celui de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Pour la première fois, un porte-parole masculin, Patrice Robitaille, par solidarité et amour pour les femmes de sa vie, dit non à la violence conjugale. Il invite la population à dire non à la violence conjugale car celle-ci n'est pas qu'une affaire de responsabilité individuelle, mais aussi de responsabilité collective.

La réponse à cette forme de violence passe nécessairement par un consensus social englobant les hommes et les femmes. On a donc prévu de procéder à de l'affichage dans des lieux fréquentés majoritairement par des hommes.

Un volet de la campagne utilise les ressorts suggestifs d'Internet pour faire vivre à l'internaute la situation malsaine d'une femme aux prises avec un conjoint violent.

Sur le plan judiciaire, dans les *Orientations et mesures du ministre de la Justice* transmises aux procureurs du Directeur des poursuites criminelles et pénales, on a insisté sur le caractère criminel des actes de violence commis dans un contexte conjugal.

On a également donné aux procureurs, des directives afin qu'ils accordent la priorité à la sécurité et à la protection des victimes de violence conjugale et de leurs proches.

En ce qui a trait aux agressions sexuelles, le gouvernement a réalisé cette année la deuxième phase de sa campagne de sensibilisation. Désireux de faire échec à ce type de violence autant par la sensibilisation et la prévention que par des mesures plus contraignantes, le gouvernement entend mener d'autres campagnes sur les agressions sexuelles.

D'autre part, j'ai adressé à tous les procureurs aux poursuites criminelles des orientations leur enjoignant de recommander au tribunal des peines plus sévères pour les crimes à caractère sexuel.

Enfin, le Ministère soutiendra bientôt la mise en place d'une ligne téléphonique sans frais destinée aux victimes d'agression sexuelle. Cette ligne, *S.O.S. agressions sexuelles*, aura pour vocation d'orienter vers les services appropriés autant les victimes que les intervenants, dans toutes les régions du Québec.

L'homophobie est une autre forme de violence qui touche notre société. Si les membres des minorités sexuelles ont obtenu l'égalité juridique au Québec, ce n'est pas le cas en matière d'égalité sociale.

Les préjugés persistent. Ils se manifestent à travers des attitudes et des comportements homophobes tant dans nos institutions qu'au sein de la population, jusque dans les familles des personnes visées. Chez les plus vulnérables, l'homophobie peut pousser au suicide.

Pour affirmer haut et fort notre volonté d'être une société ouverte et inclusive, je présenterai bientôt, en tant que ministre responsable du dossier, une politique gouvernementale de lutte contre l'homophobie. Le Québec sera ainsi l'un des premiers États à se doter d'une telle politique.

En terminant, je veux saluer l'action déterminée de l'AFEAS pour sensibiliser la population au phénomène de la violence. Elle contribue grandement à faire triompher les valeurs de respect, d'équité et d'intégrité qui sont chères aux Québécoises et aux Québécois.

Dans cette lutte qui n'est pas achevée, je me sens privilégiée de pouvoir vous compter comme des partenaires de premier plan.

Ainsi, nos actions conjuguées, celles de la société civile et de l'État, feront rapidement reculer la violence au Québec.

Merci de votre attention.